



REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT A.H.P
COMMUNE DE MALIJAI

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALIJAI

Séance du 17 février 2026
Objet : Vote du compte administratif 2025

L'an deux mille vingt-six et le 17 février à 18 heures 30,
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de la commune, sous la présidence de Madame Sonia FONTAINE, Maire.

Présents : Mesdames FONTAINE Sonia, KERBOUA Yasmina, BERNARD Myriam, AILLAUD Karine, ROBERT Carole, MOUREN Sylvie, Armelle HUBERT et Messieurs GONCALVES Gilles, MUNOZ Estéban, DURAND Thierry, DEYE Manuel, BONO Vicente, HOLIET Samuel, VARCIN Alexandre.

Absente excusée : Mme AILLAUD Marion

Absents : M. AKLA Mohammed, M. CHAMBRE Emmanuel, Mme MIOTTO Lucie, Mme BIANCO Maryline.

Procurations : Mme AILLAUD Marion donne procuration à M. HOLIET Samuel.

Mme Yasmina KERBOUA a été désignée Secrétaire de Séance conformément à l'article L 2121-15 Code des Collectivités Territoriales.

REÇU EN PREFECTURE

le 18/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-210401039-20260217-2026_01_02-

OBJET : Vote du compte administratif 2025

Madame le Maire présente le compte administratif 2025.

Elle présente le budget chapitre par chapitre.

Elle quitte l'assemblée.

Mr Gilles GONCALVES propose au Conseil Municipal de voter le compte administratif conforme au compte de gestion.

	Recettes	Dépenses
Section Fonctionnement	2 449 104.81	2 301 341.17
Excédent 2024 reporté	442 567.68	
Total	2 891 672.49	2 301 341.17
Section Investissement	900 616.94	888 238.40
Déficit 2024 reporté		63 021.59
Total	900 616.94	951 259.99
Total 2 sections	3 792 289.43	3 252 601.16
Restes à réaliser 2025		289 063.95
Total	3 792 289.43	3 541 665.11

OUI cet exposé, le Conseil Municipal vote le compte administratif à l'unanimité.

Malijai,
Le 17/02/2026
Fait et délibéré, les jour, mois et an
que dessus.
Pour copie certifiée conforme
Le Maire
Sonia FONTAINE



REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE : COMMUNE DE MALIJAI (1)
(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21040108900011

POSTE COMPTABLE : SGC DIGNE LES BAINS

M. 57

Compte administratif
Voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.
(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	15

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	23
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	24
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	25
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	26
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	28
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	32
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	40
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	41
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	45
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	47
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	48
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	50
	51

REÇU EN PRÉFECTURE

le 18/02/2026

Application agréée E-legalite.com

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	52
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	Sans Objet
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	53
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	56
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	59
B13 - Opérations liées aux cessions	60
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	61
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	63
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	64
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	66
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	73

D - Autres éléments d'information

D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	80
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	81
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	82
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Sans Objet

REÇU EN PRÉFECTURE

le 18/02/2026

Application agréée E-legalite.com

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vole du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

REÇU EN PREFECTURE

le 18/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-210401089-20260217-2026_01_02-

REÇU EN PREFECTURE

le 18/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-2104 01089-20260217-2026_01_02-

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques		Valeurs
Population totale		2 036

Informations fiscales (N-2)		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 064,50
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 192,88
3	Dépenses d'équipement brut / population	367,60
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	275,14
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	56,71 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	93,25 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	30,82 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	10,76 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B

- L'assemblée délibérante a voté le budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5%
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

REÇU EN PREFECTURE

1e 18/02/2026

Application agréée E-legalite.com

I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS

		I
		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE

	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	3 189 579,57	3 349 721,75	379 546,09 A1	539 688,27
Investissement	888 238,40	900 616,94 (2)	-63 021,59 A2	-50 643,05
Dont 1068		208 578,66		
Fonctionnement	2 301 341,17	2 449 104,81 (3)	442 567,68 A3	590 331,32

RESTES A REALISER (4)

	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II	III + IV	
Investissement	289 063,95	0,00 B1	-289 063,95
Fonctionnement	289 063,95	0,00 B2	-289 063,95
	0,00 IV	0,00 B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B)

	(6)
TOTAL	250 624,32
Investissement	-339 707,00
Fonctionnement	590 331,32

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficit, et + si excédentaire.
(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.
(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 289 063,95
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	38 040,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	251 023,95
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

REÇU EN PREFECTURE

le 18/02/2026

Application agréée E-legalite.com

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

REÇU EN PREFECTURE

le 18/02/2026

Application agréée E-legalite.com

39_DE-004-210401089-20260217-2026_01_02-

II – PRESENTATION GENERALE
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET

II
A

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 2 301 341,17	G 2 449 104,81
	Section d'investissement	B 888 238,40	H 900 616,94

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00	I 442 567,68
	Report en section d'investissement (001)	D 63 021,59	J 0,00
	TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D 3 252 601,16	= G + H + I + J 3 792 289,43

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 289 063,95	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F 289 063,95	= K + L 0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E 2 301 341,17	= G + I + K 2 891 672,49
	Section d'investissement	= B + D + F 1 240 323,94	= H + J + L 900 616,94
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F 3 541 665,11	= G + H + I + J + K + L 3 792 289,43

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		125 896,65
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		130 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	34 858,33	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	22 055,87	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	637 242,13	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	32 220,34	44 111,75
Total des réalisations d'équipement		726 376,67	300 008,40
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	213 468,51
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	97 349,98	433,62
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		97 349,98	213 902,13
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	44 111,75	44 111,75
Total des réalisations réelles en investissement		I 867 838,40	II 558 022,28
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	20 400,00	134 016,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 20 400,00	IV 134 016,00

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	888 238,40	II + IV	692 038,28
--------------	----------------	-------------------	----------------	-------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	63 021,59	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	208 578,66

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	951 259,99	II + IV + VI + VII	900 616,94
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		-50 643,05		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

REÇU EN PREFECTURE

le 18/02/2026

Application agréée E-legalite.com

39_DE-004-2104 01089-2026 0217-2 026_01_02-

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	97 349,98	0,00	97 349,98
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régl. d'opérations		20 400,00	20 400,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	34 858,33	0,00	34 858,33
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	22 055,87	0,00	22 055,87
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	637 242,13	0,00	637 242,13
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	32 220,34	0,00	32 220,34
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	44 111,75	0,00	44 111,75
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		867 838,40	20 400,00	888 238,40

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	63 021,59
--	-----------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	735 623,67		735 623,67
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 229 027,30		1 229 027,30
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	172 799,60	0,00	172 799,60
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	29 780,10	0,00	29 780,10
67	Charges spécifiques (9)	94,50	123 350,00	123 444,50
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	10 666,00	10 666,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 167 325,17	134 016,00	2 301 341,17

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
---	------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

REÇU EN PREFECTURE 16 et 017.

le 18/02/2026

Application agréée E-legalite.com

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	213 468,51	0,00	213 468,51
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	125 896,65	0,00	125 896,65
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	130 433,62	0,00	130 433,62
18 Cpte de liaison : affectation (BA,règle) (6)	0,00		0,00
19 Neutral. et régul. d'opérations		92 650,00	92 650,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	30 700,00	30 700,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	44 111,75	0,00	44 111,75
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		10 666,00	10 666,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	44 111,75	0,00	44 111,75
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total	558 022,28	134 016,00	692 038,28

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	208 578,66
---	-------------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00
--	-------------

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013 Atténuations de charges (8)	12 011,08		12 011,08
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	255 949,76		255 949,76
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	237 107,09		237 107,09
731 Fiscalité locale	1 042 756,00		1 042 756,00
74 Dotations et participations (8)	617 670,31		617 670,31
75 Autres produits de gestion courante (8)	160 260,57	0,00	160 260,57
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	102 950,00	20 400,00	123 350,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	2 428 704,81	20 400,00	2 449 104,81

Pour information R002 Résultat positif reporté	442 567,68
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir le détail des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

RECU EN PREFECTURE

le 18/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-2104 01039-2026 0217-2026_01_02-

COMMUNE DE MALIJAI - BUDGET COMMUNAL - CA - 2025

- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	1 165 161,75	888 238,40	289 063,95	-12 140,60	0,00	888 238,40
18 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	73 109,32	34 858,33	38 040,00	210,99	0,00	34 858,33
04 Subventions d'équipement versées (7)	22 100,00	22 055,87	0,00	44,13	0,00	22 055,87
21 Immobilisations corporelles	889 232,09	637 242,13	251 023,95	966,01	0,00	637 242,13
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	32 220,34	32 220,34	0,00	0,00	0,00	32 220,34
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	1 016 661,75	726 376,67	289 063,95	1 221,13	0,00	726 376,67
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	103 500,00	97 349,98	0,00	6 150,02		97 349,98
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses financières	103 500,00	97 349,98	0,00	6 150,02	0,00	97 349,98
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	45 000,00	44 111,75	0,00	888,25	0,00	44 111,75
Total des dépenses réelles	1 165 161,75	867 838,40	289 063,95	8 259,40	0,00	867 838,40
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	20 400,00		-20 400,00		20 400,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	20 400,00		-20 400,00		20 400,00
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	63 021,59					
Total des dépenses d'investissement cumulées	1 228 183,34	951 259,99	289 063,95	-12 140,60	0,00	888 238,40

REÇU EN PREFECTURE

le 18/02/2026

Application agréée E-legalite.com

dépenses engagées non mandatées.
Prélèvements sur crédits ouverts - RAR au 31/12.
voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
Z. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
Z. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

REÇU EN PREFECTURE

le 18/02/2026

Application agréée E-legalite.com

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

III

A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL	1 228 183,34	900 616,94	0,00	327 566,40
18 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Subventions d'investissement (hors 138)	282 367,00	125 896,65	0,00	156 470,35
166 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	130 000,00	130 000,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	44 111,75	0,00	-44 111,75
Total des recettes d'équipement	412 367,00	300 008,40	0,00	112 358,60
10 Dotations, fonds divers et réserves	362 578,66	422 047,17	0,00	-59 468,51
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	3 500,00	433,62	0,00	3 066,38
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	108 700,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	474 778,66	422 480,79	0,00	52 297,87
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	45 000,00	44 111,75	0,00	888,25
Total des recettes réelles	932 145,66	766 600,94	0,00	165 544,72
021 Virement de la section de fonctionnement (4)	285 337,68			
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	10 700,00	134 016,00		-123 316,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre	296 037,68	134 016,00		162 021,68
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00			
Total des recettes d'investissement cumulées	1 228 183,34	900 616,94	0,00	327 566,40

(1) Recettes justifiées non tirées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DJ 041 = RI 041).
Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

REÇU EN PREFECTURE

le 18/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-2104 01089-2026 0217-2026_01_02-

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

A1

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	1 165 161,75	888 238,40	289 063,95	-12 140,60	0,00	888 238,40
18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	73 109,32	34 858,33	38 040,00	210,99	0,00	34 858,33
2031	73 109,32	34 858,33	38 040,00	210,99	0,00	34 858,33
204	22 100,00	22 055,87	0,00	44,13	0,00	22 055,87
2041512	22 100,00	22 055,87	0,00	44,13	0,00	22 055,87
21	889 232,09	637 242,13	251 023,95	966,01	0,00	637 242,13
2112	71 500,00	104 236,10	0,00	-32 736,10	0,00	104 236,10
2113	23 000,00	0,00	7 638,00	15 362,00	0,00	0,00
2121	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
2128	29 400,00	30 670,46	0,00	-1 270,46	0,00	30 670,46
21311	32 000,00	0,00	3 549,60	28 450,40	0,00	0,00
21312	1 800,00	0,00	0,00	1 800,00	0,00	0,00
21318	0,00	8 906,74	0,00	-8 906,74	0,00	8 906,74
21351	213 900,00	91 276,35	93 160,95	29 462,70	0,00	91 276,35
21352	1 500,00	1 440,00	0,00	60,00	0,00	1 440,00
2151	63 929,63	60 809,10	0,00	3 120,53	0,00	60 809,10
2152	12 976,41	26 236,38	6 662,06	-19 922,03	0,00	26 236,38
21533	2 700,00	5 582,25	0,00	-2 882,25	0,00	5 582,25
21534	3 100,00	3 055,23	0,00	44,77	0,00	3 055,23
21538	2 421,00	19 545,00	0,00	-17 124,00	0,00	19 545,00
215731	6 116,86	6 116,86	0,00	0,00	0,00	6 116,86
215738	0,00	3 474,00	0,00	-3 474,00	0,00	3 474,00
21578	6 780,00	6 780,00	0,00	0,00	0,00	6 780,00
2158	207 800,00	77 543,68	139 490,40	-9 234,08	0,00	77 543,68
21828	178 507,20	178 507,20	0,00	0,00	0,00	178 507,20
21838	8 300,00	4 863,19	0,00	3 436,81	0,00	4 863,19
21841	0,00	0,00	522,94	-522,94	0,00	0,00
21848	21 950,99	6 536,53	0,00	15 414,46	0,00	6 536,53
2185	0,00	468,00	0,00	-468,00	0,00	468,00
2188	550,00	1 195,06	0,00	-645,06	0,00	1 195,06
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	32 220,34	32 220,34	0,00	0,00	0,00	32 220,34

REÇU EN PREFECTURE

1e 18/02/2026

Application agréée E-legalite.com

COMMUNE DE MALIJAI - BUDGET COMMUNAL - CA - 2025

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
312 Agencements et aménagements de terrains	32 220,34	32 220,34	0,00	0,00	0,00	32 220,34
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total des dépenses d'équipement	1 016 661,75	726 376,67	289 063,95	1 221,13	0,00	726 376,67
0 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
3 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	103 500,00	97 349,98	0,00	6 150,02		97 349,98
1641 Emprunts en euros	100 000,00	96 272,93	0,00	3 727,07		96 272,93
165 Dépôts et cautionnements reçus	3 500,00	1 077,05	0,00	2 422,95		1 077,05
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses financières	103 500,00	97 349,98	0,00	6 150,02	0,00	97 349,98
45... Opérations pour compte de tiers (5)	45 000,00	44 111,75	0,00	888,25	0,00	44 111,75
4581001 Opération sous mandat n°001	45 000,00	44 111,75	0,00	888,25	0,00	44 111,75
Total des dépenses réelles	1 165 161,75	867 838,40	289 063,95	8 259,40	0,00	867 838,40
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	20 400,00		-20 400,00		20 400,00
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	20 400,00		-20 400,00		20 400,00
192 Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	20 400,00		-20 400,00		20 400,00
Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	20 400,00		-20 400,00		20 400,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

TOTAL

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.2

et état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

et état ne contient pas d'information.

REÇU EN PREFECTURE

le 18/02/2026

Application agréée E-legalite.com

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III

A3

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + PAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		1 228 183,34	900 616,94	0,00	327 566,40
18	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
19	Subventions d'investissement (hors 138)	282 367,00	125 896,65	0,00	156 470,35
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	141 407,36	2 582,00	0,00	138 825,36
1322	Subv. non transf. Régions	16 054,00	18 666,28	0,00	-2 612,28
1323	Subv. non transf. Départements	29 905,64	0,00	0,00	29 905,64
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	45 000,00	0,00	0,00	45 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	5 880,44	0,00	-5 880,44
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	98 767,93	0,00	-98 767,93
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	130 000,00	130 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	130 000,00	130 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	44 111,75	0,00	-44 111,75
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	44 111,75	0,00	-44 111,75
Total des recettes d'équipement		412 367,00	300 008,40	0,00	112 358,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	362 578,66	422 047,17	0,00	-59 468,51
10222	FCTVA	150 000,00	210 014,73	0,00	-60 014,73
10226	Taxe d'aménagement	4 000,00	3 453,78	0,00	546,22
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	208 578,66	208 578,66	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	3 500,00	433,62	0,00	3 066,38
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 500,00	433,62	0,00	3 066,38
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	108 700,00		0,00	
Total des recettes financières		474 778,66	422 480,79	0,00	52 297,87
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	45 000,00	44 111,75	0,00	888,25
Total des recettes réelles		932 145,66	766 600,94	0,00	165 544,72

REÇU EN PREFECTURE

le 18/02/2026

Application agréée E-legalite.com

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
Virement de la section de fonctionnement		295 337,68	0,00		
21					
40	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	10 700,00	134 016,00		-123 316,00
92	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	92 650,00		-92 650,00
112	Terrains de voirie	0,00	100,00		-100,00
15738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	2 400,00		-2 400,00
158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	7 200,00		-7 200,00
1828	Autres matériels de transport	0,00	21 000,00		-21 000,00
180415341	IC : Bien mobilier, matériel	10 700,00	10 666,00		34,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		296 037,68	134 016,00		162 021,68

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Recettes justifiées non litrées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(4) Sauf 165, 166 et 18449.
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III
B

DEPENSES

chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	2 643 687,68	2 295 629,30	5 711,87	0,00	342 346,51	0,00	2 301 341,17
011	Charges à caractère général (3)	784 950,00	735 623,67	0,00	0,00	49 326,33	0,00	735 623,67
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 230 000,00	1 229 027,30	0,00	0,00	972,70		1 229 027,30
014	Atténuations de produits	4 900,00	0,00	0,00	0,00	4 900,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	175 900,00	172 799,60	0,00	0,00	3 100,40	0,00	172 799,60
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses de gestion des services	2 195 750,00	2 137 450,57	0,00	0,00	58 299,43	0,00	2 137 450,57
66	Charges financières	31 800,00	24 068,23	5 711,87	0,00	2 019,90		29 780,10
67	Charges spécifiques (3)	100,00	94,50	0,00	0,00	5,50		94,50
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	120 000,00	0,00			120 000,00		0,00
	Total des dépenses financières	151 900,00	24 162,73	5 711,87	0,00	122 025,40		29 874,60
	Total des dépenses réelles	2 347 650,00	2 161 613,30	5 711,87	0,00	180 324,83	0,00	2 167 325,17
023	Virement à la section d'investissement	285 337,68	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	10 700,00	134 016,00			-123 316,00		134 016,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre	296 037,68	134 016,00			162 021,68		134 016,00

Pour information : 002 Déficit de
fonctionnement reporté de N-1

0,00

Total des dépenses de fonctionnement
cumulées

2 643 687,68

2 295 629,30

5 711,87

0,00

342 346,51

0,00

2 301 341,17

(1) Dépenses engagées non mandatées.

Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

REÇU EN PREFECTURE

1e 18/02/2026

Application agréée E-legalite.com

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III
B

RECETTES

chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	TOTAL	2 201 120,00	2 449 104,81	0,00	0,00	-247 984,81
113	Atténuations de charges (3)	11 000,00	12 011,08	0,00	0,00	-1 011,08
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	222 520,00	255 949,76	0,00	0,00	-33 429,76
73	Impôts et taxes (sauf 731)	207 500,00	237 107,09	0,00	0,00	-29 607,09
731	Fiscalité locale	1 010 000,00	1 042 756,00	0,00	0,00	-32 756,00
74	Dotations et participations (3)	612 000,00	617 670,31	0,00	0,00	-5 670,31
75	Autres produits de gestion courante (3)	138 100,00	160 260,57	0,00	0,00	-22 160,57
	Total des recettes de gestion des services	2 201 120,00	2 325 754,81	0,00	0,00	-124 634,81
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	102 950,00	0,00	0,00	-102 950,00
78	Reprises amort., prov. dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes financières	0,00	102 950,00	0,00	0,00	-102 950,00
	Total des recettes réelles	2 201 120,00	2 428 704,81	0,00	0,00	-227 584,81
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	20 400,00			-20 400,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00	20 400,00			-20 400,00

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	442 567,68		
--	------------	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	2 643 687,68	2 891 672,49	0,00	-247 984,81
---	--------------	--------------	------	-------------

(1) Recettes justifiées non tirées.
(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

REÇU EN PREFECTURE

le 18/02/2026

Application agréée E-legalite.com

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B1

chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
1	TOTAL	2 643 687,68	2 295 629,30	5 711,87	0,00	342 346,51	0,00	2 301 341,17
6042	Charges à caractère général (4)	784 950,00	735 623,67	0,00	0,00	49 326,33	0,00	735 623,67
60611	Achats de prestations de services	84 000,00	85 221,57	0,00	0,00	-1 221,57	0,00	85 221,57
60612	Eau et assainissement	6 000,00	7 350,21	0,00	0,00	-1 350,21	0,00	7 350,21
60618	Energie - Electricité	104 000,00	103 512,16	0,00	0,00	487,84	0,00	103 512,16
60621	Autres fournitures non stockables	0,00	47,90	0,00	0,00	-47,90	0,00	47,90
60622	Combustibles	1 000,00	822,10	0,00	0,00	177,90	0,00	822,10
60623	Carburants	10 000,00	8 697,46	0,00	0,00	1 302,54	0,00	8 697,46
60628	Alimentation	9 500,00	11 764,87	0,00	0,00	-2 264,87	0,00	11 764,87
60631	Autres fournitures non stockées	0,00	626,44	0,00	0,00	-626,44	0,00	626,44
60632	Fournitures d'entretien	8 000,00	11 770,86	0,00	0,00	-3 770,86	0,00	11 770,86
60633	Fournitures de petit équipement	10 000,00	9 904,73	0,00	0,00	95,27	0,00	9 904,73
60636	Fournitures de voirie	5 000,00	7 113,49	0,00	0,00	-2 113,49	0,00	7 113,49
6064	Habillage et vêtements de travail	4 200,00	3 224,29	0,00	0,00	975,71	0,00	3 224,29
6065	Fournitures administratives	9 000,00	4 406,07	0,00	0,00	4 593,93	0,00	4 406,07
60668	Livres, disq., cass. (biblio. Média.)	0,00	295,00	0,00	0,00	-295,00	0,00	295,00
6067	Autres produits pharmaceutiques	550,00	245,12	0,00	0,00	304,88	0,00	245,12
6068	Fournitures scolaires	7 500,00	7 373,49	0,00	0,00	126,51	0,00	7 373,49
611	Autres matières et fournitures	31 300,00	40 150,71	0,00	0,00	-8 850,71	0,00	40 150,71
61351	Contrats de prestations de services	5 000,00	2 739,09	0,00	0,00	2 260,91	0,00	2 739,09
61358	Matériel roulant	2 500,00	946,08	0,00	0,00	1 553,92	0,00	946,08
614	Autres	14 400,00	14 871,89	0,00	0,00	-471,89	0,00	14 871,89
61521	Charges locatives et de copropriété	4 000,00	3 273,83	0,00	0,00	726,17	0,00	3 273,83
615221	Entretien terrains	18 700,00	7 537,14	0,00	0,00	11 162,86	0,00	7 537,14
615228	Entretien, réparations bâtiments publics	41 600,00	29 067,71	0,00	0,00	12 532,29	0,00	29 067,71
615231	Entretien, réparations autres bâtiments	14 500,00	9 828,13	0,00	0,00	4 671,87	0,00	9 828,13
615232	Entretien, réparations voiries	70 500,00	58 124,36	0,00	0,00	12 375,64	0,00	58 124,36
61524	Entretien, réparations réseaux	10 600,00	11 028,15	0,00	0,00	-428,15	0,00	11 028,15
61551	Entretien bois et forêts	16 000,00	20 358,60	0,00	0,00	-4 358,60	0,00	20 358,60
61558	Entretien matériel roulant	15 000,00	5 642,28	0,00	0,00	9 357,72	0,00	5 642,28
6156	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	4 980,32	0,00	0,00	-2 980,32	0,00	4 980,32
	Maintenance	31 600,00	29 118,63	0,00	0,00	2 481,37	0,00	29 118,63

REÇU EN PREFECTURE

le 18/02/2026

Application agréée E.legalite.com

COMMUNE DE MALIJAI - BUDGET COMMUNAL - CA - 2025

chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
61	Multirisques	33 600,00	33 558,08	0,00	0,00	41,92	0,00	33 558,08
67	Etudes et recherches	20 100,00	13 025,00	0,00	0,00	7 075,00	0,00	13 025,00
682	Documentation générale et technique	5 000,00	4 231,60	0,00	0,00	768,40	0,00	4 231,60
684	Versements à des organismes de formation	16 000,00	6 108,33	0,00	0,00	9 891,67	0,00	6 108,33
688	Autres frais divers	19 200,00	19 122,61	0,00	0,00	77,39	0,00	19 122,61
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	300,00	296,75	0,00	0,00	3,25	0,00	296,75
62268	Autres honoraires, conseils	3 200,00	9 992,00	0,00	0,00	-6 792,00	0,00	9 992,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	15 300,00	15 641,42	0,00	0,00	-341,42	0,00	15 641,42
6232	Fêtes et cérémonies	2 000,00	8 342,11	0,00	0,00	-6 342,11	0,00	8 342,11
6233	Foires et expositions	0,00	500,40	0,00	0,00	-500,40	0,00	500,40
6234	Réceptions	10 000,00	3 673,70	0,00	0,00	6 326,30	0,00	3 673,70
6236	Catalogues et imprimés	600,00	1 122,35	0,00	0,00	-522,35	0,00	1 122,35
6237	Publications	600,00	1 542,00	0,00	0,00	-942,00	0,00	1 542,00
6241	Transports de biens	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
6245	Transports de personnes extérieures	15 500,00	9 784,00	0,00	0,00	5 716,00	0,00	9 784,00
6251	Voyages, déplacements et missions	4 000,00	3 926,40	0,00	0,00	73,60	0,00	3 926,40
6261	Frais d'affranchissement	10 000,00	11 567,15	0,00	0,00	-1 567,15	0,00	11 567,15
6262	Frais de télécommunications	12 000,00	11 467,96	0,00	0,00	532,04	0,00	11 467,96
627	Services bancaires et assimilés	500,00	397,90	0,00	0,00	102,10	0,00	397,90
6281	Concours divers (cotisations)	1 600,00	1 553,20	0,00	0,00	46,80	0,00	1 553,20
6282	Frais de gardiennage	2 000,00	1 823,40	0,00	0,00	176,60	0,00	1 823,40
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	39 400,00	46 284,80	0,00	0,00	-6 884,80	0,00	46 284,80
63512	Taxes foncières	31 000,00	31 044,00	0,00	0,00	-44,00	0,00	31 044,00
63711	Redevance prélèvement ressource en eau	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	0,00	575,83	0,00	0,00	-575,83	0,00	575,83
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 230 000,00	1 229 027,30	0,00	0,00	972,70		1 229 027,30
6331	Versement mobilité	1 300,00	1 269,45	0,00	0,00	30,55		1 269,45
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 000,00	651,74	0,00	0,00	348,26		651,74
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	17 000,00	16 584,82	0,00	0,00	415,18		16 584,82
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 000,00	2 031,59	0,00	0,00	-31,59		2 031,59
64111	Rémunération principale titulaires	500 000,00	539 572,97	0,00	0,00	-39 572,97		539 572,97

REÇU EN PRÉFECTURE

le 18/02/2026

Application agréée E-legalite.com

COMMUNE DE MALIJAI - BUDGET COMMUNAL - CA - 2025

chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour informations, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour informations, réalisations gérées hors AE
4112	SFT, indemnité de résidence	4 000,00	1 824,50	0,00	0,00	2 175,50		1 824,50
4113	NBI	8 000,00	8 331,84	0,00	0,00	-331,84		8 331,84
4118	Autres indemnités	140 000,00	128 520,41	0,00	0,00	11 479,59		128 520,41
4131	Rémunérations	100 000,00	85 972,66	0,00	0,00	14 027,34		85 972,66
4132	SFT, indemnité de résidence	4 500,00	2 700,65	0,00	0,00	1 799,35		2 700,65
4136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	790,92	0,00	0,00	-790,92		790,92
64138	Primes et autres indemnités	3 000,00	607,61	0,00	0,00	2 392,39		607,61
64168	Autres emplois aidés	34 000,00	14 030,39	0,00	0,00	19 969,61		14 030,39
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	120 000,00	111 280,04	0,00	0,00	8 719,96		111 280,04
6453	Cotisations aux caisses de retraites	180 000,00	200 873,32	0,00	0,00	-20 873,32		200 873,32
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	8 000,00	4 245,53	0,00	0,00	3 754,47		4 245,53
6455	Cotisations pour assurance du personnel	90 000,00	90 955,36	0,00	0,00	-955,36		90 955,36
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 700,00	3 020,00	0,00	0,00	-1 320,00		3 020,00
6458	Colis. aux autres organismes sociaux	0,00	1 652,00	0,00	0,00	-1 652,00		1 652,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 500,00	2 152,50	0,00	0,00	347,50		2 152,50
6478	Autres charges sociales diverses	13 000,00	11 959,00	0,00	0,00	1 041,00		11 959,00
014	Atténuations de produits	4 900,00	0,00	0,00	0,00	4 900,00		0,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	4 900,00	0,00	0,00	0,00	4 900,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	175 900,00	172 799,60	0,00	0,00	3 100,40	0,00	172 799,60
65311	Indemnités de fonction	75 000,00	73 542,00	0,00	0,00	1 458,00	0,00	73 542,00
65312	Frais de mission et de déplacement	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	5 300,00	5 156,25	0,00	0,00	143,75	0,00	5 156,25
65314	Colis. sécurité sociale - part patronale	7 900,00	7 798,57	0,00	0,00	101,43	0,00	7 798,57
65315	Formation	2 000,00	3 009,67	0,00	0,00	-1 009,67	0,00	3 009,67
653172	Colis.fonds financ.allocation fin mandat	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	1 000,00	991,12	0,00	0,00	8,88	0,00	991,12
65568	Autres contributions	11 100,00	14 010,80	0,00	0,00	-2 910,80	0,00	14 010,80
6558	Autres contributions obligatoires	3 700,00	5 785,26	0,00	0,00	-2 085,26	0,00	5 785,26
6561	Organismes de regroupement	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	1 900,00	2 068,00	0,00	0,00	-168,00	0,00	2 068,00
65736211	Subv. BA/régie admin. sans ps.morale	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00

REÇU EN PRÉFECTURE

1e 18/02/2026

Application agréée E.legalite.com

99_DE-004-2104 01089-20260217-2026_01_02-

chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
57363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	0,00	30 000,00	0,00	0,00	-30 000,00	0,00	30 000,00
5748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	36 200,00	29 700,00	0,00	0,00	6 500,00	0,00	29 700,00
5818	Autres	500,00	736,24	0,00	0,00	-236,24	0,00	736,24
5883	Déficits sur opérations de gestion	0,00	0,10	0,00	0,00	-0,10	0,00	0,10
5888	Autres	0,00	1,59	0,00	0,00	-1,59	0,00	1,59
586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 195 750,00	2 137 450,57	0,00	0,00	58 299,43	0,00	2 137 450,57
66	Charges financières	31 800,00	24 068,23	5 711,87	0,00	2 019,90		29 780,10
66111	Intérêts réglés à l'échéance	29 000,00	26 822,01	0,00	0,00	2 177,99		26 822,01
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	2 700,00	-2 795,02	5 711,87	0,00	-216,85		2 916,85
6688	Autres	100,00	41,24	0,00	0,00	58,76		41,24
67	Charges spécifiques (4)	100,00	94,50	0,00	0,00	5,50		94,50
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	100,00	94,50	0,00	0,00	5,50		94,50
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	120 000,00	0,00			120 000,00		0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	120 000,00	0,00			120 000,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		151 900,00	24 162,73	5 711,87	0,00	122 025,40		29 874,60
Total des dépenses réelles		2 347 650,00	2 161 613,30	5 711,87	0,00	180 324,83	0,00	2 167 325,17
023	Virement à la section d'investissement	285 337,68						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	10 700,00	134 016,00			-123 316,00		134 016,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	30 700,00			-30 700,00		30 700,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	92 650,00			-92 650,00		92 650,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	10 700,00	10 666,00			34,00		10 666,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		296 037,68	134 016,00			162 021,68		134 016,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	5 711,87
Montant des ICNE de l'exercice N-1	2 795,02

= Différence ICNE N – ICNE N-1	2 916,85
--------------------------------	----------

Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.
Dépenses engagées non mandatées.
Prédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
les comptes 66 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	2 201 120,00	2 449 104,81	0,00	0,00	-247 984,81
73	Atténuations de charges (4)	11 000,00	12 011,08	0,00	0,00	-1 011,08
731	RRR obtenus sur matières premières	0,00	504,52	0,00	0,00	-504,52
6419	Remboursements rémunérations personnel	5 000,00	5 520,90	0,00	0,00	-520,90
6479	Rembours sur autres charges sociales	6 000,00	5 985,66	0,00	0,00	14,34
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	222 520,00	255 949,76	0,00	0,00	-33 429,76
7025	Taxes d'affouage	2 500,00	3 800,00	0,00	0,00	-1 300,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	840,00	0,00	0,00	-840,00
70321	Stationnement et location voie publique	3 000,00	2 180,00	0,00	0,00	820,00
70323	Red. occupation dom. public	800,00	13 587,88	0,00	0,00	-12 787,88
7035	Locations de droits de chasse et pêche	20,00	20,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	60 000,00	67 967,05	0,00	0,00	-7 967,05
706888	Autres	50 000,00	56 231,31	0,00	0,00	-6 231,31
7078	Autres marchandises	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	106 000,00	111 223,52	0,00	0,00	-5 223,52
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	100,00	0,00	0,00	-100,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	207 500,00	237 107,09	0,00	0,00	-29 607,09
73211	Attribution de compensation	114 800,00	121 997,33	0,00	0,00	-7 197,33
73221	FNGIR	12 700,00	12 767,00	0,00	0,00	-67,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	30 000,00	35 475,00	0,00	0,00	-5 475,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	50 000,00	65 843,76	0,00	0,00	-15 843,76
7358	Autres	0,00	1 024,00	0,00	0,00	-1 024,00
731	Fiscalité locale	1 010 000,00	1 042 756,00	0,00	0,00	-32 756,00
73111	Impôts directs locaux	979 000,00	1 017 870,00	0,00	0,00	-38 870,00
73118	Autres contributions directes	10 000,00	623,00	0,00	0,00	9 377,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	21 000,00	24 263,00	0,00	0,00	-3 263,00
74	Dotations et participations (4)	612 000,00	617 670,31	0,00	0,00	-5 670,31
74111	Dotation forfaitaire des communes	170 000,00	172 464,00	0,00	0,00	-2 464,00
741121	DSR des communes	350 000,00	352 659,00	0,00	0,00	-2 659,00
741127	DNP des communes	30 000,00	35 070,00	0,00	0,00	-5 070,00

REÇU EN PREFECTURE

le 18/02/2026

Application agréée E-legalite.com

RECUE EN PREFECTURE
le 18/02/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-004-2104.01089-2026.0217-2026_01_02-

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
42	Dot. aux élus locaux	300,00	293,00	0,00	0,00	7,00
44	FCTVA	7 000,00	7 792,39	0,00	0,00	-792,39
4712	Emplois d'avenir	16 700,00	5 353,92	0,00	0,00	11 346,08
4833	Elat-Compens.exonération taxes foncières	38 000,00	44 038,00	0,00	0,00	-6 038,00
5	Autres produits de gestion courante (4)	138 100,00	160 260,57	0,00	0,00	-22 160,57
52	Revenus des immeubles	130 000,00	133 451,47	0,00	0,00	-3 451,47
757368	Établiss. et services rattachés (Autres)	1 200,00	5 356,00	0,00	0,00	-4 156,00
75811	Redev. concessions, brevets, licences...	600,00	454,50	0,00	0,00	145,50
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	1 200,00	1 465,10	0,00	0,00	-265,10
75814	Redevance sur l'énergie hydraulique	100,00	440,99	0,00	0,00	-340,99
75883	Excédents sur opérations de gestion	0,00	0,05	0,00	0,00	-0,05
75888	Autres	5 000,00	19 092,46	0,00	0,00	-14 092,46
Total des recettes de gestion des services		2 201 120,00	2 325 754,81	0,00	0,00	-124 634,81
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	102 950,00	0,00	0,00	-102 950,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	102 950,00	0,00	0,00	-102 950,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles		2 201 120,00	2 428 704,81	0,00	0,00	-227 584,81
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	20 400,00			-20 400,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00	20 400,00			-20 400,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	20 400,00			-20 400,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

recettes justifiées non tirées.
crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
lors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
et définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
le chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

REÇU EN PREFECTURE

le 18/02/2026

Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE
IV
B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

REÇU EN PREFECTURE

1e 18/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-2104 01089-2026.0217-2026_01_02-

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé (8)	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00							O/N	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 470 000,00								
1641 Emprunts en euros (total)					1 470 000,00								
00601186727	CRCA	30/06/2016	30/09/2016	30/09/2016	250 000,00	F		1,490	0,000	T	P	O	A-1
00603822508	CRCA	07/03/2023	20/04/2023	20/07/2023	290 000,00	F		3,860	0,000	T	C	O	A-1
1231564	CDC				400 000,00	F		4,420	0,000	A	P	O	A-1
MON 549470EUR	BANQUE POSTALE/RECEVEUR MUNICIPA	03/12/2024	23/12/2024	01/04/2025	400 000,00	F		3,440	0,000	T	P	O	A-1
MON552220EUR/05	BANQUE POSTALE/RECEVEUR MUNICIPA	22/08/2025	21/08/2025	01/12/2025	130 000,00	F		3,480	0,000	T	P		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								

COMMUNE DE MALIJAI - BUDGET COMMUNAL - CA - 2025

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature Sur chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers salaires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 470 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 31/12/N												
Nature Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		843 865,66					96 272,97	26 821,96	0,00	5 711,87
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		843 865,66					96 272,97	26 821,96	0,00	5 711,87
00601186727		0,00	A-1	13 402,28	10,00	F		1,490	26 508,22	446,98	0,00	0,55
00603822508		0,00	A-1	253 750,00	17,00	F		3,860	14 500,00	10 144,55	0,00	1 931,74
1231564		0,00	A-1	69 444,60	1,00	F		4,424	32 533,53	4 507,43	0,00	511,58
MON 549470EUR		0,00	A-1	379 999,99	14,00	F		3,440	20 000,01	10 453,77	0,00	3 268,00
MON552220EUR/05		0,00	A-1	127 268,79	9,00	F		3,480	2 731,21	1 269,23	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de lissage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

1e 18/02/2026

Application agréée E-legalite.com

COMMUNE DE MALIJAI - BUDGET COMMUNAL - CA - 2025

Emprunts et dettes au 31/12/N												
Nature Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
81 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
82 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		843 865,66					96 272,97	26 821,96	0,00	5 711,87

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au variable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

REÇU EN PREFECTURE

1e 18/02/2026

Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)														
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
(8) Montant, index ou formule.
(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

COMMUNE DE MALIJAI
REÇU EN PREFECTURE
le 18/02/2026
Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES

IV

B1.4

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

TYPOLGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indice	Indice sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
structure	A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	843 865,66	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrières simple. Pas d'effet de levier		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures		Nombre de produits					0
		% de l'encours					0,00
		Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

REÇU EN PREFECTURE

le 18/02/2026

Application agréée E-legalite.com

REÇU EN PREFECTURE

1e 18/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-2104 01089-2026 0217-2026_01_02-

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux (7)				
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

IV
B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00		0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00		0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt qu'ilte.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt qu'ilte.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)																		
N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)					Nominal		Profil d'amortissement et périodicité du remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial			Contrat renégocié									
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	Intérêts
Total																	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.
(2) Taux à la date de renégociation.
(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).
(5) Nominal à la date de renégociation.
- Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS				
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)		CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délégation du
		Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
		Catégories de biens amortis		
L		Subvention d'équipement versée	Durée (en années)	
			15	13/11/2014

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	0,40	6,40	6,40	0,00	6,40
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	2,00	0,40	2,40	2,40	0,00	2,40
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		7,00	2,80	9,80	9,80	0,00	9,80
Adjoint technique	C	4,00	2,80	6,80	6,80	0,00	6,80
Adjoint technique ppal 2° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	1,69	1,69	1,69	0,00	1,69
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.	C	0,00	1,69	1,69	1,69	0,00	1,69
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		3,00	1,50	4,50	4,50	0,00	4,50
Adjoint d'animation	C	2,00	0,90	2,90	2,90	0,00	2,90
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	0,00	0,60	0,60	0,60	0,00	0,60
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

REÇU EN PREFECTURE

1e 18/02/2026

Application agréée E-legalite.com

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
LIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		17,00	6,39	23,39	23,39	0,00	23,39

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB5500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

IV

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Index (8)	Euros		
gents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
gents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint d'animation	C	ANIM		0,00	A 332-23-1°	CDD CDD
adjoint technique	C	TECH		0,00	A 332-23-1°	CDD CDD
adjoint technique	C	TECH		0,00	A 332-23-1°	CDD CDD
adjoint technique	C	TECH		0,00	A 332-23-1°	CDD CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique,
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social,
MS : Médico-social,
MT : Médico-technique,
SP : Sportif,
CULT : Culturel,
ANIM : Animation,
POL : Police,
POMP : Sapeurs-pompiers,
X : Emplois non classés.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moitié du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-15 : Remplacement d'un fonctionnaire susceptible d'assurer les fonctions correspondantes.
332-16 : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
332-5 : Contrat territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
332-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L352).
333-1 : 343-3 : Emplois supérieurs de cabinet.
333-10 : 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

RECU EN PREFECTURE

le 18/02/2026

Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES

IV

B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
Modalités et date d'acquisition				
TOTAL GENERAL		722 656,67	0,00	
Acquisitions à titre onéreux		722 656,67	0,00	
08/02/2022 ETUDE CHEMIN CLASTRES		5 706,00	0,00	0
28/06/2022 TVX EP PETIT NICE		3 055,23	0,00	0
21/11/2022 reseaux ft m 85		5 582,25	0,00	0
07/11/2024 REF TVX CHEMIN DE CLASTRES		54 276,21	0,00	0
17/01/2025 CAMION ST HA-811-VC		178 507,20	0,00	0
17/01/2025 FRS+POSE LANTERNE LES GRANGES		2 421,00	0,00	0
17/01/2025 GUIRLANDES ILLUM NOEL		6 780,00	0,00	0
17/01/2025 REF SOUTÈNEMENT CH COLLINE		31 313,72	0,00	0
17/01/2025 REP SALEUSE		6 116,86	0,00	0
17/02/2025 TABLE BUREAU DST		525,95	0,00	0
07/03/2025 ETUDE CH DES GRANDS ARBRES		3 720,00	0,00	0
07/03/2025 LAVE VAISSELLE CLSH		535,08	0,00	0
07/03/2025 PC MARYLINE		1 293,00	0,00	0
16/04/2025 BUREAU TRAVAIL MARYLINE		384,43	0,00	0
16/04/2025 FRS+MEP CANDELABRE BOULODROME		3 384,00	0,00	0
16/04/2025 REMPLECT ESCALIER CLOCHER EGLISE ACOMPTÉ		8 906,74	0,00	0
18/04/2025 AUDIT ENREGETIQUE MAIRIE / FOYER		8 752,33	0,00	0
24/04/2025 PC CENTRE DE LOISIRS		1 425,00	0,00	0
13/05/2025 BALISES ANTI STATIONNEMENT		683,88	0,00	0
04/06/2025 TONDEUSE AUTOPORTEE ISEKI		57 600,00	0,00	0
08/07/2025 MATÉRIEL INFORMATIQUE Sce ADMIN Sabrina		1 736,20	0,00	0
10/07/2025 ACCOTEMENTS CH DE CLASTRES		13 661,15	0,00	0
10/07/2025 AMENAGEMENT COMBE JULIENNE		2 860,83	0,00	0
10/07/2025 pigeonnier 3eme tranche		5 257,50	0,00	0
22/07/2025 MATÉRIEL CAMPING CLUB JEUNES		659,98	0,00	0
23/07/2025 MOBILIER SCE ADMINISTRATIF		1 401,89	0,00	0
23/07/2025 PANNEAU MANIFESTATION EN COURS		237,60	0,00	0
30/07/2025 BROYEUR D'ACCOTEMENT		3 474,00	0,00	0
30/07/2025 TVX RESEAU ARROSAGE STADE		3 163,20	0,00	0
31/07/2025 COMPLEMENT PANNEAUX ADRESSAGE		341,11	0,00	0
05/08/2025 REMPLECT CLIM MATERNELLE		3 294,90	0,00	0
08/08/2025 SOUTÈNEMENT CH DES COLLINES - Solde		7 715,90	0,00	0
08/08/2025 TVX ESP FAM ANTI EFFRACTION		11 282,04	0,00	0

REÇU EN PREFECTURE

le 18/02/2026

Application agréée E-legalite.com

33_DE-004-2104 01089-20260217-2026_01_02-

Totalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
12/08/2025	MOBILIER BUREAU - ARMOIRES Laure P et accueil		3 015,30	0,00	0
12/08/2025	REALISATION PORTILLON av de hte prov		1 440,00	0,00	0
09/09/2025	AMENAGEMENT AGENCE POSTALE - PHASE 3		3 000,00	0,00	0
09/09/2025	EQUIPEMENT TERRAIN DE FOOT - FILETS DE BUTS		469,69	0,00	0
09/09/2025	FRS+POSE PANNEAU ACCUEIL		1 458,72	0,00	0
09/09/2025	TENNIS : MISE EN PLACE DE PROJECTEURS LEDS		13 740,00	0,00	0
09/09/2025	TRACAGE TERRAIN DE FOOT A11		900,00	0,00	0
23/09/2025	EXTINCTEURS BÂTIMENTS COMMUNAUX		5 787,40	0,00	0
03/10/2025	AMENAGEMENT AGENCE POSTALE - PHASE 4		3 240,00	0,00	0
10/10/2025	PARKING MAIRIE		20 302,79	0,00	0
10/10/2025	PARKING MAIRIE ZONE 2		36 012,09	0,00	0
10/10/2025	REMPLOT COFFRET ECLAIRAGE STADE		7 367,52	0,00	0
30/10/2025	AMENAGEMENT AGENCE POSTALE		26 561,21	0,00	0
30/10/2025	AMENAGEMENT AGENCE POSTALE - PHASE 5		4 452,00	0,00	0
30/10/2025	BARRIERES ANTI VEHICULES ASSASSIN		5 262,48	0,00	0
20/11/2025	COMPLEMENT PARKING DU CHÂTEAU		13 782,84	0,00	0
20/11/2025	NUMEROS MAISONS ADRESSAGE		11 705,21	0,00	0
20/11/2025	PARKING MAIRIE		22 856,34	0,00	0
20/11/2025	RALENTISSEURS CH TARRIQUE ET IMP NOISETIERS		12 319,69	0,00	0
01/12/2025	AGENCE POSTALE SOLDE + PLAQUE COFFR FORT		8 836,74	0,00	0
01/12/2025	AMENAGEMENT AGENCE POSTALE - CHAUFFAGE et PLOMBERI		7 636,20	0,00	0
01/12/2025	AMENAGEMENT AGENCE POSTALE - PEINTURE		5 157,96	0,00	0
01/12/2025	AMENAGEMENT CABINET MEDICAL - 01		9 183,84	0,00	0
03/12/2025	AMENAGEMENT AGENCE POSTALE		7 818,85	0,00	0
04/12/2025	AMENAGEMENT AGENCE POSTALE - ELECTRICITE		5 539,20	0,00	0
04/12/2025	AMENAGEMENT AGENCE POSTALE et CABINET MEDICAL - 05		2 268,00	0,00	0
04/12/2025	AMENAGEMENT CABINET MEDICAL		14 926,65	0,00	0
04/12/2025	AMENAGEMENT PAV PONT TRIPLE - VOIRIE		13 655,17	0,00	0
04/12/2025	PANNEAU RALENTISSEZ 30Kmh		174,05	0,00	0
04/12/2025	TABLETTE CLSH		408,99	0,00	0
05/12/2025	MOBILIER SCE ADMIN - FAUTEUIL HAUT DOSSIER		686,96	0,00	0
12/12/2025	AMENAGEMENT ANCIENS CONTAINERS ENTERRES PL REPUBLI		6 504,00	0,00	0
12/12/2025	AMENAGEMENT PAV CIMETIERE		9 141,60	0,00	0
18/12/2025	CLUB - ARMOIRE ET CHARIOT RANGEMENT		522,00	0,00	0
19/12/2025	TEL PORTABLE PM		468,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	0
			0,00	0,00	0
Mise à disposition			0,00	0,00	
			0,00	0,00	0
Affectation			0,00	0,00	

Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
Modalités et date d'acquisition				
		0,00	0,00	0
ases en concession ou fermage		0,00	0,00	
		0,00	0,00	0
vers		0,00	0,00	
		0,00	0,00	0

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.
(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

REÇU EN PREFECTURE

1e 18/02/2026

Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES

IV
B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							10 300,00	-27 579,97	
Cessions à titre onéreux							10 300,00	-27 579,97	
04/06/2025	EPAREUSE LATERALE NEUVE		7 200,00	0	0,00	7 200,00	4 800,00	-2 400,00	0,00
04/06/2025	EQUIPEMENT HIVERNAL CAMION		42 691,22	0	0,00	2 400,00	2 400,00	0,00	0,00
04/06/2025	TRACTEUR CASE 5130 ANNEE 1993		21 000,00	0	0,00	21 000,00	3 000,00	-18 000,00	0,00
31/12/2025	DIVERSES PARCELLES		7 279,97	0	0,00	7 279,97	100,00	-7 179,97	0,00
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

IV

B13

Pour mémoire

Chapitre 024

Produits des cessions d'immobilisations

Crédits ouverts (BP + DM)

108 700,00

Produit des cessions

Compte 775

Produits des cessions d'immobilisations

Réalisations

102 950,00

Compte 675

Valeurs comptables des immobilisations cédées

30 700,00

REÇU EN PREFECTURE

le 18/02/2026

Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-63 021,59
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-145 557,07
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-208 578,66

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 (C)	208 578,66
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-208 578,66
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	100 000,00	96 272,93	289 063,95	385 336,88
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	558 737,68	224 134,51	0,00	224 134,51
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	458 737,68	127 861,58	-289 063,95	-161 202,37
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-63 021,59			-63 021,59
Affectation au 1068 (C)	208 578,66	208 578,66		208 578,66
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	145 557,07			145 557,07
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				-15 645,30

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

REÇU EN PRÉFECTURE

le 18/02/2026

Application agréée E-legalite.com

conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

REÇU EN PREFECTURE

le 18/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-210401089-20260217-2026_01_02-

IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

IV

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
EPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		100 000,00	96 272,93
5 Emprunts et dettes assimilées (A)		100 000,00	96 272,93
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	100 000,00	96 272,93
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

IV
C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		558 737,68	224 134,51
Ressources propres externes de l'année (a)		154 000,00	213 468,51
10222	FCTVA	150 000,00	210 014,73
10226	Taxe d'aménagement (2)	4 000,00	3 453,78
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		404 737,68	10 666,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
280415341	IC : Bien mobilier, matériel	10 700,00	10 666,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	108 700,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 18/02/2026

Application agréée E-legalite.com

93_DE-004-2104 01089-20260217-2026_01_02-

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
21	Virement de la section de fonctionnement	285 337,68	0,00

Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.
Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105 Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110 Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115 Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120 Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125 Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130 Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135 Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140 Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145 Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155 Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225 Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 18/02/2026

Application agréée E-legalite.com

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 18/02/2026

Application agréée E-legalite.com

39_DE-004-2104 01089-2026 0217-2026_01_02-

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 18/02/2026

Application agréée E-legalite.com

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 18/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-2104 01089-20260217-2026_01_02-

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 18/02/2026

Application agréée E-legalite.com

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 18/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-2104 01089-2026 0217-2026_01_02-

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

REÇU EN PREFECTURE

1e 18/02/2026

Application agréée E-legalite.com

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION	C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0 Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5 Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2 Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3 Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4 Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3 APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4 RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5 Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6 Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7 Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8 Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 18/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-2104 01089-2026 0217-2 026_01_02-

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 18/02/2026

Application agréée E-legalite.com

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTION DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 18/02/2026

Application agréée E-legalite.com

33_DE-004-2104 01089-2026 0217-2026_01_02-

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 18/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-2104 01089-2026 0217-2026_01_02-

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 18/02/2026

Application agréée E-legalite.com

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

REÇU EN PREFECTURE

le 18/02/2026

Application agréée E-legalite.com

33_DE-004-210401089-20260217-2026_01_02-

IV – ANNEXES			IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES			D3.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
			0,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
			0,00	0,00	0
Mise à disposition			0,00	0,00	
			0,00	0,00	0
Affectation			0,00	0,00	
			0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
			0,00	0,00	0
Divers			0,00	0,00	
			0,00	0,00	0

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

REÇU EN PRÉFECTURE
le 18/02/2026
Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)										
Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)	
TOTAL GENERAL							0,00	0,00		
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00		
Cessions à titre gratuit			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Affectation			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Mise à la réforme			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Divers			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.
(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.
(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.
(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

IV

D11

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	49,69	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	99,72	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	9,38	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 14

VOTES :

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

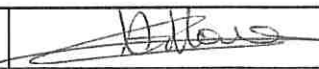
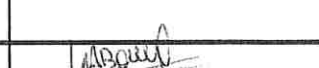
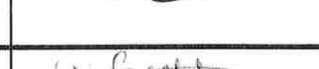
Présenté par Le Maire (1).

A Malijai, le 17/02/2026

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal (2), réunie en session ordinaire

A Malijai, le 17/02/2026.

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3),

AILLAUD KARINE	
AILLAUD MARION	
AKLA MOHAMMED	
BERNARD MYRIAM	
BIANCO MARYLINE	
BONO VICENTE	
CHAMBRE EMMANUEL	
DEYE MANUEL	
DURAND THIERRY	
FONTAINE SONIA	
GONCALVES GILLES	
HOLIET SAMUEL	
HUBERT ARMELLE	
KERBOUA YASMINA	
MIOTTO LUCIE	
MOUREN SYLVIE	
MUNOZ ESTEBAN	
ROBERT CAROLE	
VARCIN ALEXANDRE	

REÇU EN PREFECTURE

le 18/02/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-2104 01009-2026 0217-2026_01_02-

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Malijai, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REÇU EN PREFECTURE

le 18/02/2026

Application agréée E-legalite.com